

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal du
Pernois

Plan de zonage

Marest

Date d'arrêt de projet	25 octobre 2023
Date d'approbation	26 février 2025

UrbYcom
85 Espace Neptune - rue de la Calypso
62 110 HENIN-BEAUMONT
Tél : 03.62.07.80.00
Mail : contact@urbYcom.fr

Echelle : 1/5000

Éléments de patrimoine à protéger

NUMÉRO	TYPE	COMMUNE
01	CALVAIRE	MAREST
02	EGLISE	MAREST
03	ORATOIRE	MAREST
04	PORCHE REMARQUABLE	MAREST
05	NICHE MURALE	MAREST
06	MONUMENT AUX MORTS	MAREST

Liste des emplacements réservés

NUMÉRO	VOCACTION	COMMUNE	SURFACE (M²)
1	CRÉATION D'UN PARKING	MAREST	2061.45
2	EXTENSION DU CIMETIÈRE	MAREST	1281.86

Informations

- Cimetière
- Nouvelle construction
- Emplacement réservé

Limites de zones

- Ua : Zone urbaine dense correspondant aux centres-villages anciens
- Ub : Zone urbaine moins dense correspondant aux extensions plus récentes des foyers urbains
- A : Zone agricole
- Ap : Secteur de la zone agricole présentant des enjeux naturels
- N : Zone naturelle

Éléments à protéger

- Élément de patrimoine urbain à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Élément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : linéaires végétalisés
- Espace boisé à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Éléments de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : cours d'eau
- Élément à protéger au titre de l'article L.151-38 du Code de l'Urbanisme : accès agricole

Installations agricoles

- Installation agricole classée
- Installation agricole non classée

Risques

- Zone inondée constatée

La commune est concernée par le PPRI de la Clarence.
Le document est consultable en annexe du PLUI.

